

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2017

PRESENTS : Mmes et MM. REVERTE G., Malfant F., ORTIZ V., CROS P., ROSSEL J., BARATA D., MELKI-KHALFA D., PRIOUL C., TOLLON J.C., RIVANO P.

PROCURATIONS : Mme MOLES K. à M. REVERTE G.

Mme JAULENT C. à Mme PRIOUL C.

ABSENT : M. GILLION G.

La séance débute à 20 H 50, M. TOLLON est désigné secrétaire de séance.

1 mn de silence est observée en mémoire du policier assassiné sur les Champs Élysée

1) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

M. REVERTE propose de conserver les mêmes taux qu'en 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation : 21.19 % pour un produit attendu de 467 028 €
- Taxe foncière bâti : 29.90 % pour un produit attendu de 577 967 €
- Taxe foncière non bâti : 65.43 % pour un produit attendu de 8 964 €

Soit une prévision de recettes fiscales, communiquées par les services fiscaux, de 1 053 959 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

2) COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

(Voir tableaux annexés)

a) C.A. MAIRIE

M. REVERTE résume le compte administratif 2016 qui montre que la section de fonctionnement est excédentaire de 285 816.11 € et la section investissement déficitaire de 118 721.03 €.

Soit un résultat global positif de 167 095.08 €.

ADOpte A LA MAJORITE, 10 POUR, 1 CONTRE (M. RIVANO)

b) C.A. EAU ET ASSAINISSEMENT

M. REVERTE présente le compte administratif 2016 qui montre une section de fonctionnement excédentaire de 457 571.15 € et une section investissement excédentaire de 181 431.87 €.

Soit un résultat global de 639 003.02 €

ADOpte A LA MAJORITE, 10 POUR, 1 ABSTENTION (M. RIVANO)

3) COMPTES DE GESTION 2016

M. REVERTE présente les comptes de gestions Mairie et Eau et Assainissement établis par notre perceptrice pour l'exercice 2016. Ils sont identiques aux comptes administratifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

4) AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2016 REPRIS AU BUDGET 2017

a) MAIRIE

L'excédent de fonctionnement est de 285 816.11 €.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2017

M. REVERTE propose de procéder à l'affectation obligatoire au compte 1068 (recettes investissement) afin de combler le déficit d'investissement 2016, soit 118 721.03 €, et le solde, 167 095.08 € de le reprendre au compte 002 (recettes de fonctionnement).

ADOPTE A L'UNANIMITE

b) EAU ET ASSAINISSEMENT

L'excédent de fonctionnement est de 457 571.15 €

M.REVERTE note qu'il n'y a pas de déficit d'investissement à combler. Il est donc proposer d'affecter 450 000 € au budget mairie (recettes de fonctionnement) et de reporter 7 571.15 € en excédent de fonctionnement, au compte 002 en eau et assainissement.

ADOPTE A LA MAJORITE, 11 POUR, 1 ABSTENTION (M. RIVANO)

5) BUDGETS PRIMITIFS

a) MAIRIE

M. REVERTE présente le budget primitif 2017 de la commune. (Voir tableaux en annexe)

ADOPTE A LA MAJORITE, 11 POUR, 1 CONTRE (M. RIVANO)

b) EAU ET ASSAINISSEMENT

M. REVERTE présente le budget primitif 2017 pour l'eau et assainissement. (Voir tableaux en annexe)

ADOPTE A LA MAJORITE, 11 POUR, 1 ABSTENTION (M. RIVANO)

6) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M le Maire quitte la présidence et la donne au 1^{er} Adjoint Francis Malfant. Les conseillers municipaux membres d'une association quittant la séance avant le vote pour leur association.

Voir liste jointe

M. Malfant présente les subventions attribuées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fin du conseil 22h20.

